

Rapport d'activité

Secrétaire général Michel GALINIER

Mesdames, Messieurs les Elu(e)s et représentants de l'Etat,
Mesdames les Présidentes,
Messieurs les Présidents,
Mesdames, Messieurs,
Chers(es) Amis(es),

Amies chasseresses, Amis chasseurs,

Comme chaque année, je me dois de vous rendre compte, avec mes amis Administrateurs de votre Fédération des Chasseurs de l'Aude, de l'activité de notre saison qui vient de se terminer.

Pôle Grand Gibier :

Concernant le grand gibier, je laisse la parole à mon amis et Vice-Président Jacky GALY :

J'ai passé de nombreuses années à prendre du plaisir à argumenter chaque fois que l'on m'interrogeait sur la pratique de la chasse au sanglier. Avec beaucoup de confiance, le Président Yves Bastié m'a attribué la responsabilité du pôle grand gibier.

J'ai toujours essayé pendant ces nombreuses années de construire un relationnel franc, cordial, respectueux avec les services du Département, de l'Etat, de la chambre d'agriculture, du monde agricole et des chasseurs.

Aujourd'hui je suis triste et inquiet :

Inquiet si je me positionne comme citoyen ; Triste si je me positionne comme chasseur.

Inquiet par la prolifération des sangliers et pour les dégâts qu'ils occasionnent mettant à mal l'économie agricole, les espaces publics, les potagers, les accidents de la route, faisant de l'acte de chasse une mission de service public.

Triste parce que le sanglier qui est un bel animal, rusé et intelligent est devenu la bête à abattre par tous les moyens.

Triste aussi pour nos chiens valeureux guerriers exposés de plus en plus aux blessures souvent mortelles même équipés de gilets de protection. Cette année nous enregistrons sur les 347 équipes plus de 3000 blessures.

Triste par la perte de convivialité dans les équipes à cause d'une pression qui devient insupportable et par l'abondance des prélèvements qui transforme nos rendez-vous de chasse en véritables ateliers de découpe rendant les fins de journées interminables. Cette abondance ne nous est pas favorable. Il est regrettable d'ailleurs que devant cette abondance de venaison nous ne puissions pas approvisionner la banque alimentaire ; nous y travaillons.

Triste aussi parce que nous sommes la cible permanente des anti-chasse ou tout simplement de personnes qui par idéologie n'acceptent pas que la chasse puisse faire partie d'un mode de vie.

Prélever un animal, charcuter un porc, un mouton ou un bœuf ne fait pas de nous des assassins. Tiens je m'aperçois tout à coup que nous avons avec le monde agricole des combats communs à mener.

Triste de constater que le chasseur est obligé de payer les dégâts sur des territoires privés qui nous interdisent de réguler. Oserions nous penser que l'on puisse payer les pompiers pour des dégâts occasionnés sur une propriété ou on leur a interdit l'accès....

Triste aussi de voir que certains promeneurs avec qui nous partageons le même plaisir que la nature nous offre, nous apostrophent sans gentillesse pensant que nous maltraitons nos chiens, qu'ils sont en divagation ou abandonnés alors qu'ils reviennent tout simplement vers leur maître sur une piste, fatigués ou parfois blessés. Nos chiens, superbes athlètes heureux de pouvoir chasser ont souvent une forme physique bien meilleure que leurs compagnons canins à l'échine bien grasse parsemée de taches d'eczéma trahissant un excès de nourriture et un surtout un manque d'activité. A quand l'ouverture de salles de « muscu » pour toutous de compagnie »

Je ne m'éterniserai pas plus, il y aurait tant de choses à dire, La passion est toujours là. Je souhaite tout simplement vous remercier pour votre écoute et votre aide sur le terrain chaque fois que de besoin. Le travail que vous faites est remarquable d'autant plus que souvent incompris et critiqué. Merci pour votre accueil toujours chaleureux.

Je souhaite également remercier le directeur et les agents de la fédération pour leur patience et leur écoute. Qualités de plus en plus exigées face à des interlocuteurs parfois excédés.

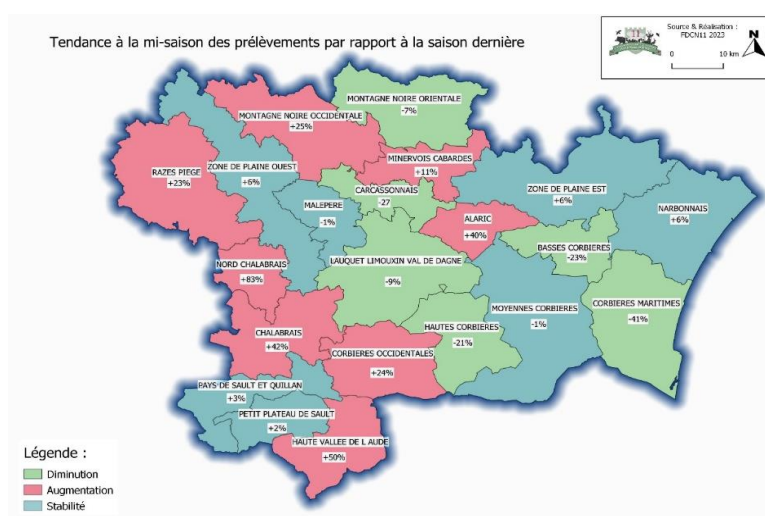
Rendez-vous à l'ouverture dès Juin. N'oubliez pas le retour des carnets de prélèvements, la déclaration des armes et vos formations sécurité à la chasse.

A l'an que vén !

Sanglier :

Cette saison 2022/2023 est très similaire à la précédente, tant en termes de nombre de battues réalisées qu'en termes de prélèvements. Le bilan à mi-saison laisse apparaître des tendances très différentes d'un massif à l'autre mais les éléments recueillis nous permettent de prévoir un tableau final 2022-2023 proche des 16000 sangliers.

On note une stabilité sur le département malgré certaines disparités en fonction des Unités de Gestion (UG). Un tiers des UG voient leurs prélèvements augmenter de façon relativement importante, un autre tiers a réalisé des tableaux identiques à la saison dernière et reste stable alors que le dernier tiers a vu les prélèvements diminuer sur les UG.



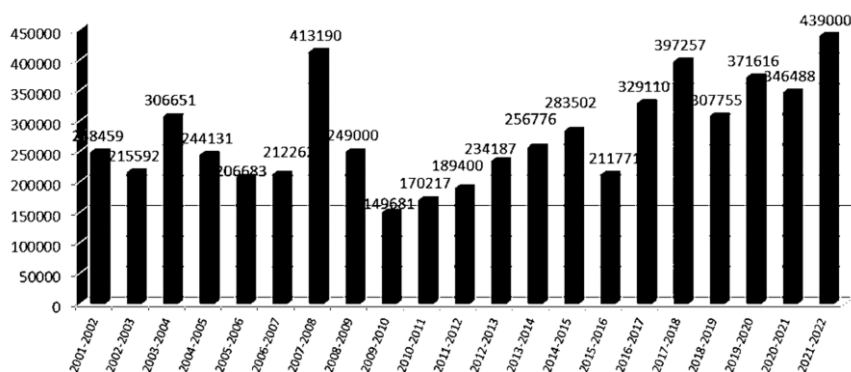
ASSEMBLEE GENERALE – 07 avril 2023

Fédération Départementale des Chasseurs et de la Nature de l'Aude

Rapport moral Michel GALINIER

Dégâts :

Le nombre de dossiers et des indemnisations sont en hausse. Cette année, le nombre de dossiers de demande d'indemnisation a bondi, passant de 284 à 329 alors que la campagne d'expertise se terminera, pour la saison de chasse en cours, au mois de juillet. L'augmentation des dégâts est significative sur les prairies et les cultures spécialisées. Avec un tel nombre de dossiers déposés à la mi-saison, l'estimation de la facture de dégâts est, elle aussi, à la hausse et devrait augmenter de 25%. Elle était déjà de 439 000 Euros en 2021/2022. Cette situation reste très préoccupante car, malgré les efforts de prélèvements des chasseurs audois, la facture des dégâts pèse très lourd dans les finances de votre Fédération.



Plan de résilience :

Pour compenser la flambée du prix des denrées alimentaires, et par conséquent l'augmentation des indemnisations de dégâts, l'Etat a mis en place un plan de résilience pour aider les Fédérations. L'enveloppe globale s'élève à un peu moins de 18,6 M€. Pour l'Aude la part de l'état s'élève à 96000€.

La loi Chasse 2019 a introduit un mécanisme d'indexation des redevances cynégétiques de l'État (article L423-21-1 du Code de l'Environnement), selon lequel : « A partir de 2020, les montants de ces redevances cynégétiques sont indexés chaque année sur le taux de progression de l'indice des prix à la consommation, hors tabac, prévu dans le rapport économique, social et financier annexé au projet de loi de finances pour l'année considérée ».

Aujourd'hui, la FNC nous communique que, pour 23-24, l'indexation sera de +4,3%.

Pôle Environnement

Cette année, nous sommes toujours engagés dans différents projets financés par l'**écocontribution** :

- **CYNOBS** (3eme année) : Suivis des espèces gibier, récolte de données, analyse des données
- **Oc'COTURNIX** (3^e année) : Actions sur l'habitat de la caille avec les agriculteurs + collecte données (ICA, comptages)
- **CYNEP** (3^e année) : Actions des chasseurs dans/pour les espaces protégées -> Réactualisation du plan de gestion de la zone humide dont nous sommes gestionnaires l'Estagnol
- **BIODIVIN** (1ere année) : Favoriser l'enherbement des bords de vigne en faveur de la Perdrix Rouge - Luc/Orbieu choisi comme site Pilote.
- **CYNBAC** (deuxième année) : Option chasse au baccalauréat dans les Lycées agricoles de Castelnaudary et de Limoux.

ASSEMBLEE GENERALE – 07 avril 2023

Fédération Départementale des Chasseurs et de la Nature de l'Aude

Rapport moral Michel GALINIER

Nous avons également en cours des projets financés par d'autres sources de financement (Région, Feder, Agence de l'eau, Ofb...)

Trame Verte et Bleue :

- Trame bleue : Projet sur l'identification et la restauration de mares (minervois)
- Trame verte : Aménagements de milieux (réouverture, couvert faunistique,) sur le Val de Dagne en faveur du petit gibier

Oc Sanglier : Aménagement du territoire pour mieux chasser le sanglier (girobroyage, miradors...) sur Maisons, et Montgaillard.

Agrifaune : Amélioration de l'habitat du petit gibier avec les agriculteurs (couverts d'intercultures) Mais aussi Trophée chasse durable, Sécurité à la chasse, ...

La partie technique de ces projets sur le terrain est réalisée par les techniciens et la partie administrative (montage, suivi, justificatifs, rendus, etc) est réalisée par les chargées de missions du pôle.

Le pôle continue encore et toujours les études cynégétiques (étude d'impact de projet PV ou éolien sur la chasse et le gibier) qui comprennent :

- Un état des lieux du territoire de chasse
- Une évaluation des impacts sur l'activité de chasse, et le gibier
- Des propositions de mesures compensatoires en faveur de l'ACCA (aménagements pour le gibier, aménagements pour la chasse...)

Etudes récentes ou en cours : Villemagne, Saint Nazaire, Soupex, Fontiès d'Aude, Saint Frichoux, Aigues vives,

Toutes ces études, en prestation ou financées, permettent ainsi une source de financement et donc réduire celle des chasseurs et des ACCA.

Concernant le petit gibier, je laisse la parole à mon amis et Vice-Président Serge GAUBERT :

Durant toute l'année cynégétique les actions menées en faveur du petit gibier de plaine et de montagne suivent un plan de travail rigoureux qui permet un suivi des protocoles de gestion concernant le lièvre la perdrix rouge, la perdrix grise de montagne.

Si les comptages par IKA et analyses des tableaux de chasse par la lecture des cristallins de lièvre réalisés sur les différentes unités de gestion font apparaître une présence satisfaisante concernant le lièvre, il n'en est pas de même pour la perdrix rouge qui offre un indice de reproduction très déficitaire qui doit nous mettre en alerte pour éviter l'extinction de cette espèce emblématique de nos chasses traditionnelles.

Dès lors anticipant la problématique, des actions de renforcement de population ont été menées dans la Val de Dagne. Opération qui consiste à réintégrer l'espèce par des lâchers d'oiseaux génétiquement purs éduqués à la défense des prédateurs.

Ce processus engendre des obligations drastiques notamment celui de n'effectuer aucun prélèvement d'oiseaux durant les 3 années à venir.

Le projet BIODIVIN qui devrait voir le jour sur la commune de Luc sur Orbieu concerne la préservation de l'espèce en milieu viticole, cette expérimentation nous servira de guide en vue de tester l'efficacité des actions à mener afin de les soumettre à plus grande échelle sur le plan départemental.

En ce qui concerne la caille des blés, deux programmes d'actions d'une part: Agrifaune, gestion des couverts intercultures/directive nitrates indispensables à l'évolution de la présence des oiseaux et d'autre part Oc'Coturnix, programme d'amélioration des connaissances et habitats de la caille des blés.

En ce qui concerne les espèces susceptibles de causer des dégâts, le pigeon ramier appartenant au groupe 3, classement annuel, ont été retenues les communes qui ont subi des dégâts sur les cultures, principalement l'ouest du département et une partie de la frange littorale.

Au groupe 2, proposition du classement ESOD de la martre uniquement sur les communes des Pyrénées où les espèces Grand tétras et perdrix grises de montagne sont présentes.

Proposition de classement ESOD pour la corneille sur les communes sensibles au dégâts principalement ouest du département une partie des communes du Narbonnais.

Le renard quant à lui est proposé ESOD sur tout le département.

Un rappel important pour ceux qui exercent des activités de piégeage d'adhérer à l'Association Départementales des Piégeurs Agréés De l'Aude l'ADPADA qui comme vous le savez offrira des avantages non négligeables et une protection juridique nécessaire à cette activité.

LIEVRE :

Réalisation de comptages par Indice Kilométrique d'Abondance (IKA) pour estimer le nombre d'animaux après chasse et avant reproduction. 2 Unités de Gestion petit gibier Piège-Lauragais et Carcassonnais-Minervois.

Analyse du tableau de chasse grâce aux cristallins de lièvres que nous récupèrent les chasseurs. Un grand merci aux chasseurs des Basses-Corbières et du Lauragais.

Seules les UG Piège-Lauragais et Basses corbières participent à cette opération.

Pour le lièvre, les chiffres sont plutôt bons pour le Lauragais, l'IKA est en constante augmentation.

En 2016 nous étions à 2.99, nous sommes aujourd'hui à 6.67 !!

Pour le minervois, suite aux inondations de 2018, l'IKA est remonté à un bon niveau, il semble se stabiliser aux alentours de 3.5 lièvres par kilomètre de parcours éclairé.

PERDRIX ROUGE :

Réalisation de comptages au Printemps pour estimer le potentiel de couples reproducteurs.

Réalisation en été de comptages pour échantillonner le succès de la reproduction.

Ces 2 opérations se font sur 4 communes qui sont référencées au réseau Perdrix rouge de l'OFB. Hormis sur les basses-corbières où l'on observe des densités de perdrix intéressantes sur quelques communes, sur le reste du département, cet oiseau est menacé, il est grand temps d'agir.

Projet de renforcement de population Val de Dagne : sur 3 communes du Val de Dagne, nous avons démarré un programme de renforcement de population selon le protocole de l'IMPCF, avec des oiseaux génétiquement purs et éduqués à la peur de l'homme, des carnivores ainsi que des rapaces.

Lancement du programme BIODIVIN : financé par l'éco-contribution, c'est un programme qui vise à travailler sur l'habitat de la perdrix rouge en secteur viticole. L'ACCA de Luc/orbieu a été retenue pour ce projet.

LAPIN DE GARENNE :

Cette année nous avons réalisé des travaux sur notre site de Badens, avec pour objectif de prouver à nos adhérents qu'il est toujours possible de s'investir avec réussite pour cette espèce. Ce site pilote, servira d'exemple pour tous nos adhérents qui souhaiteraient réimplanter le lapin sur leur commune.

A cet effet, un protocole a été réalisé qui s'il est respecté, pourra faire bénéficier d'une subvention aux adhérents intéressés.

CAILLE DES BLES :

Suivi des coqs chanteurs du mois d'Avril jusqu'aux moissons pour quantifier l'arrivée des oiseaux sur nos territoires de chasse ainsi que pour suivre la migration de cette espèce.

Baguage caille sur le Lauragais et le plateau de Sault, 2 secteurs de prédilection pour cette espèce dans notre département.

Comptages aux chiens d'arrêts sur 2 communes du Lauragais (Villasavary et Belpech) pour estimer le succès de la reproduction.

2021 : très bonne année

2022 : catastrophique (facteurs climatiques très défavorables)

AGRIFAUNE : gestion de l'interculture/ Directive Nitrates

Grâce à ce programme, nous avons pu mettre en place près de 70 ha de couverts d'intercultures sur notre site pilote. Ces couverts sont favorables à la Caille des blés mais aussi à toute la biodiversité.

2 façons de mettre le couvert en place : soit à l'épandeur d'engrais, soit en semi-direct.

2021 : les couverts sont très bien sortis grâce à une pluviométrie normale.

2022 : aucune sortie des couverts – sécheresse et chaleur extrême !!

Un grand merci aux agriculteurs qui s'investissent depuis près de 3 ans dans ce programme.

OC'COTURNIX : amélioration des connaissances et habitat de la Caille des Blés (écocontribution)

Grâce à ce programme, mise en place de 90ha de couverts d'intercultures sur 4 communes du Lauragais en plus de notre site pilote.

Concernant les chaumes, conservation de 175 ha de plus en « chaumes classiques »

Grâce à Oc'coturnix, se sont 265 ha d'habitat favorables à la caille des blés qui ont pu être conservés pour cette année.

Pour résumer l'ensemble de ces 2 programmes, se sont au total pour cette année, 335 ha d'aménagements pour la caille des blés mais aussi pour toutes les autres espèces (lièvre, perdrix, ..).

Bécasse des Bois.

La fédération participe toujours avec un grand plaisir, aux réunions des associations spécialisées de notre département, l'ADB11 et le CNB11. A cette occasion il est rappelé l'implication de la fédération dans le suivi de cette espèce tant par les opérations de baguage nocturne que sur le suivi des effectifs nicheurs. Cette année, nos techniciens ont pu capturer 27 bécasses et en ont contrôlé 6. Ce bilan n'est pas définitif car 2 ou 3 sorties seront encore réalisées mais il est déjà possible de classer cette saison comme médiocre surtout si nous la comparons aux deux dernières (106 et 107 oiseaux bagués).

Grand Tétrás.

Le suivi des places de chant réalisé au printemps dernier en collaboration avec les agents de l'ONF et de l'OFB, montre une stabilité des coqs chanteurs sur notre département. Par contre la recherche des nichées sur des sites référencés est resté infructueuse.

Perdrix Grises des Pyrénées :

Un suivi estival à l'aide de chiens d'arrêts a été réalisé sur 36 secteurs répartis sur la zone de présence de l'espèce. Pratiquement 200 perdrix ont été dénombrées. A l'issue, le prélèvement admissible, conformément au Plan de Gestion a été transmis aux ACCA afin que les chasseurs puissent pratiquer leur loisir en parfait gestionnaires de cet oiseau emblématique de nos montagnes. Il faut remercier les chasseurs pour leur implication et leur participation dans ces opérations de dénombrement nécessaires pour appréhender la correctement la gestion de cette espèce.

Espèces ESOD :

Cette année, comme tous les 3 ans, nous avons proposé des espèces du groupe 2 au classement ESOD. Les espèces proposées sont le Renard sur l'ensemble du département, la Corneille sur une partie du département (communes sensibles pour les dégâts sur cultures), et la Martre sur les communes où le Grand Tétrás est présent, pour sa protection.

Concernant le groupe 3, le pigeon ramier a été proposé au classement ESOD sur les communes sensibles aux dégâts, suite à l'attaque des « anti » du premier arrêté qui proposait le classement sur tout le département.

Au vu des importants argumentaires que nous avons dû transmettre notamment sur les dégâts de ces espèces sur les cultures ou les élevages, nous n'avons pas pu présenter beaucoup d'espèce car nous n'avons quasiment pas ou très peu de retour de données de dégâts de la part des agriculteurs. Sans cela, entre autres, le classement est impossible.

Nous sommes en attente du retour du ministère pour le groupe 2

Pour le Pigeon ramier (groupe 3), il semble que la stratégie de ne cibler que les communes où des dégâts aient été déclarés ait fonctionné, car l'arrêté n'a pas été attaqué.

Formation :

A ce jour pour cette saison ceux sont près de 25 séances de formations que nous avons organisées, qui ont permis de former près de 450 candidats.

Cette forte augmentation du nombre de séances de formation organisées ainsi que le nombre important de candidats formés est essentiellement due à la mise en place de nombreuses formations « sécurité décennale ».

ASSEMBLEE GENERALE – 07 avril 2023

Fédération Départementale des Chasseurs et de la Nature de l'Aude

Rapport moral Michel GALINIER

En effet grâce à la mobilisation des responsables d'ACCA, de Peyriac de Mer à Cucugnan Duilhac, en passant par Lapradelle Puilaurens et Rieux Minervois, et bien d'autres, nous avons pu organiser à ce jour 14 séances de formation qui ont permis de former plus de 370 candidats.

Nous vous rappelons que la dernière loi chasse impose aux chasseurs titulaires d'un permis de chasser de suivre cette formation basée sur la sensibilisation et le respect des règles de sécurité à la chasse. C'est une formation et pas un examen. Il est seulement demandé aux candidats de suivre attentivement et de profiter de cette occasion pour se remémorer les règles élémentaires de sécurités à mettre en pratique en action de chasse.

Déjà de nouvelles séances sont programmées pour cette inter-saison, les techniciens du pôle formation restent à votre disposition pour programmer une session sur vos territoires.

Nous tenons toutefois à vous rappeler que cette formation peut être suivie en distanciel, en vous connectant à notre site internet www.fdc-11.com. Pour cette saison c'est une cinquantaine de chasseurs qui a répondu à cette obligation à distance. Nous vous encourageons vivement à profiter de cette option.

Comme chaque année, nous remercions les partenaires associatifs ou professionnels qui nous accompagnent durant les formations ; l'Association des Chasseurs à l'arc de l'Aude, l'Association Départementale des Piégeurs Agréés de l'Aude ainsi que le magasin Chasse Pêche Passion de Carcassonne et Narbonne. Très prochainement c'est l'Association des Gardes-Chasses particuliers de l'Aude qui nous rejoindra pour la formation des futurs candidats à l'agrément de garde-chasse.

Concernant la formation des candidats à l'examen du permis de chasser et à la formation de chasse accompagné : A ce jour nous avons présenté plus de 330 candidats à l'examen du permis de chasser avec un taux de réussite toujours proche des 70 %.

Début d'année particulier !

En effet depuis début Janvier les candidats à l'examen du permis de chasser s'inscrivent via le site internet de l'OFB www.permischasser.ofb.fr. Cette nouvelle organisation a pour conséquences :

- Une augmentation des délais de réception et de traitement des dossiers qui incombent aujourd'hui à la Fédération (vérification, scan des dossiers, première validation, ...) ;
- Des difficultés pour affecter l'ensemble des candidats aux séances programmées ;
- Sans compter le surcroît de travail administratif transféré aux Fédérations par l'OFB.

Malgré ce, nous observons toujours un certain engouement pour la pratique de la chasse avec une augmentation du nombre de candidats souhaitant se présenter à l'examen. Avec en plus cette année une particularité, la modification des modalités d'inscription à l'examen.

La pratique de la chasse accompagnée :

Aujourd'hui tout candidat à la formation de chasser accompagné doivent se présenter avec ses (ou son) accompagnant(s) et nous délivrons à ses (ou son) accompagnant(s) une attestation de suivi de formation valable 10 ans et qui leur permettrait le cas échéant de pouvoir accompagner d'autres prétendants désireux de chasser accompagné.

Cette saison a permis de former une trentaine de candidats de tout âge, filles et garçons (majoritairement des adolescents âgés de 15 ans), ainsi qu'une cinquantaine de tuteurs.

ASSEMBLEE GENERALE – 07 avril 2023

Fédération Départementale des Chasseurs et de la Nature de l'Aude

Rapport moral Michel GALINIER

Animation :

Les partenariats que nous avons tissés avec les lycées Saint Joseph de LIMOUX et le lycée Paul Riquet de CASTELNAUDARY nous ayant permis la mise en place d'une option cynégétique au BAC dans ces deux établissements se poursuivent cette année encore avec toujours autant de succès. (Projet financé par l'écocontribution)

Dans ce cadre-là les deux techniciens du pôle interviennent en classe pour présenter aux élèves la faune et la flore locale, les outils et les règles de gestion, ainsi que les différents milieux qui font la beauté et la diversité de nos territoires.

Les autres interventions à destination du public scolaire :

Comme chaque année nous avons pu accompagner la nouvelle promotion d'élèves en BAC professionnel Gestion des Milieux Naturels et de la Faune du lycée Martin Luther King de NARBONNE. Nous avons renouvelé la formation agrément piégeurs, l'initiation au suivi de la glandée, au comptage chevreuil sur l'île St Lucie, ...

Depuis presque 7 ans nous sommes partenaires de CARCASSONNE Agglo pour le site de la Bastide de Madame à travers « les classes nature - découverte ». Nous intervenons auprès du public scolaire maternelle et primaire à la découverte de la faune et la flore locales. Ces interventions rémunérées viennent s'ajouter aux activités extérieures de la FDC et aux sources de financements autres que celles de vous, chasseurs et gestionnaires de territoire. Ce printemps ceux sont 10 journées d'animation qui sont programmées.

Les animations grand public et le programme découvrons Ensemble les Espaces Naturels Sensibles du département.

La Fédération Départementale des Chasseurs de l'Aude propose cette année une animation sur la commune de CAMURAC ce sera la perdrix grise qui sera présentée à travers les travaux de gestion menées par la FDC et les chasseurs locaux pour la préservation de cette espèce. Enfin sur la commune de COUNOZOULS nous renouvelons la découverte du brame du cerf qui est devenu aujourd'hui un rendez-vous incontournable des amoureux de nature et de convivialité grâce à l'implication de l'ACCA et de son Président Régis RIGONI, mais aussi l'ensemble des habitants de la commune pour leur accueil.

Le volet Communication :

Le bilan de la communication aura vu le nombre de communications internet augmenter fortement cette année. En effet les nombreuses décisions relatives aux règles sanitaires, aux dérogations, aux autorisations, aux modifications de dates d'ouverture, de clôture de la chasse et autres sollicitations pour votre mobilisation, nous obligent quelques fois à inonder vos messageries. C'est un mal nécessaire pour vous informer au plus vite et vous mobiliser.

Nous vous invitons à vous inscrire encore plus nombreux, via notre site à la newsletter.

La revue Nos Chasses en Terre d'Aude, continue à rythmer notre saison et cette année encore nous vous avons proposé à travers cette revue des informations sur la vie Fédérale, l'activité cynégétique dans notre département, les dossiers nationaux en discussions et la mise en avant de vos territoires et de nos adhérents chasseurs. En espérant répondre à vos attentes.

Cette année nous avons édité plus de 8500 exemplaires pour répondre aux abonnées.

ASSEMBLEE GENERALE – 07 avril 2023

Fédération Départementale des Chasseurs et de la Nature de l'Aude

Rapport moral Michel GALINIER

Je ne peux terminer ce rapport moral, sans rendre hommage et sans féliciter les employés de la Fédération qui ont œuvré pour vous rendre service et sauvegarder notre passion. Une mention particulière à notre directeur, Patrice LEMOINE, qui ne compte ni son temps, ni son énergie pour vous défendre, pour sauvegarder votre loisir, pour que votre fédération puisse subsister. Je tiens du fond du cœur à lui rendre hommage, et cela malgré toutes les attaques qu'il a subies, tous les problèmes auxquels il a été confronté. Tout simplement et sincèrement, un grand MERCI Patrice.

Alors que la chasse en général, et sous toutes ses formes, est attaquée sans cesse, je vous demande de rester unis. D'avoir un comportement correct et respectueux, je sais que pour certains cela est difficile, mais il est inadmissible que pour quelques-uns, une majorité de chasseurs soit montrée du doigt.

Nous devons être exemplaires de prudence et d'éthique dans la pratique de notre passion, il en va de notre image et de notre crédibilité.

Je voudrais enfin vous dire qu'après plus de dix-huit années à œuvrer au sein de cette Fédération des chasseurs de l'Aude, il est temps pour moi de « passer la main » et de laisser la place aux jeunes. Il faut savoir s'arrêter à temps. N'ayez crainte, je continuerais à promener mon Chapuis et surtout mes springers.

Je tiens à remercier tous mes amis du conseil d'administration qui m'ont accompagné durant toutes ces années et avec lesquels j'ai passé de très bons moments. Je n'oublierai jamais.

Vive la RURALITE

Vive LA CHASSE

Michel GALINIER

Secrétaire général